



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090628

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 12/08/2024 15H14 C:017016 I:40565

V/Email reçu le Lundi 12/08/2024 a 15H14

ACCORIMM MIONS

12BIS, RUE DE LA LIBERTE
69780 MIONS

IMMEUBLE : LE CARRE FLORE
61 RUE DE FUNAS
38300 BOURGOIN JALLIEU

Vaulx en Velin, le 13 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N61 RUE DE FUNAS - BAT B

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE FUITE AU RDC DU BATIMENT B DE LA RESIDENCE AU NIVEAU
DE LA GAINTE TECHNIQUE

Donneur d'ordre : Mme C. VICENTE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie

LE 14/08 A 14H00 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
RECHERCHE ET LOCALISATION DE FUITE
FUITE LOCALISEE SUR UNE PRISE EN CHARGE DE LA COLONNE PVC PRESSION DE
L'APPARTEMENT NUMERO 7
PAS DE POSSIBILITE DE SERRER PLUS POUR STOPPER LA FUITE

PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA PRISE EN CHARGE PVC PRESSION
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : RU LCOMPTER Email envoyé le 21/08/24 a 10H31 MME ALVES

CS LCOMPTER Email envoyé le 16/08/24 a 11H45 Mme C. VICENTE

DEVIS A SUIVRE POUR LE REMPLACEMENT DE LA PRISE EN CHARGE PVC PRESSION
LOGEMENT N°7

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
2,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 14/08	2	70,85	177,12
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	39,45	39,45

101, avenue Paul Marcellin - 69120 VAULX EN VELIN

SAS au capital de 42 994 €

RCS. LYON B. 303.890.206 – TVA intracommunautaire FR28303890206

Tél : 04 78 79 36 36 - Fax : 04 78 79 35 35 - centreappels@servimo.fr

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 0716 496 - B.I.C : SOGEFRPP



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090628

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	245,69
T.V.A. a 10,00%	24,56
TOTAL T.T.C.En EURO	270,25

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.